



LPA Beaune la Rolande
7 rue des déportés
BP51
45340 BEAUNE LA ROLANDE
Tel : 02 38 33 20 17
Mail : lpa.beaune-la-rolande@educagri.fr
Site internet : www.lpa-beaunelarolande.fr

PROCÉDURE OFFICIELLE D'INSCRIPTION

**L'inscription Post 3^{ème} ou Post seconde (réorientation, maintien de la seconde...)
se réalise dans le COLLEGE ou LYCÉE d'origine**

PROCEDURE AFFELNET

Pour la Seconde Professionnelle sortants de 3^{ème} collège

**Le recrutement est national. Il n'y a pas de dérogation même hors département.
De ce fait, il est important de mettre en 1^{er} vœu
la seconde pro NJPF (Paysage-Forêt) ou la seconde pro Conseil -Vente
avant les vœux de secteur.**

**La Commission AFFELNET s'effectue à l'Académie d'Orléans-Tours fin juin.
Post Commission, les résultats sont rapidement communiqués aux établissements d'accueil
Les notifications d'affectation sont alors envoyées aux familles avec le dossier d'inscription.**

**Le LPA de Beaune se chargera de vous contacter et de vous envoyer le dossier de rentrée
après confirmation de l'affectation.**

Si votre enfant est en liste complémentaire, vous serez informé par l'académie ou le collège.
Dans ce cas, il est nécessaire de contacter le secrétariat de la Vie Scolaire (tel : 02 38 33 09 90) durant la
première quinzaine de juillet pour connaître les éventuels désistements.

Les 4^{ème} et 3^{ème} de l'Enseignement Agricole

**Les demandes de 4^{ème} ou de 3^{ème} de l'Enseignement Agricole
ne rentrent pas dans la procédure Affelnet.**

**La Commission s'effectue en interne après les portes ouvertes du LPA.
L'équipe de Direction recevra les familles avec le dossier de demande d'inscription
(téléchargeable sur le site internet ou à réclamer au secrétariat scolaire)**

**Le Directeur statuera au regard des bulletins de l'année en cours et de la motivation du jeune
(transmettre la copie du bulletin du 3^{ème} trimestre dès réception).**